

## Épreuves orales de FRANÇAIS, Filières MP et PC

Rapport de Mmes Julie BOCH, Isabelle GUILLAUME et Dominique MASSONNAUD, MM. François CHATELAIN et Christian NAUD, examinateurs.

Les notes des candidats français se répartissent selon les tableaux suivants :

Français MP

$0 \leq N < 4$	3	0,9%
$4 \leq N < 8$	47	14,2%
$8 \leq N < 12$	117	35,3%
$12 \leq N < 16$	111	33,5%
$16 \leq N \leq 20$	53	16,0%
Total	331	100,0%
Note moyenne : 10,55		
Écart-type : 3,64		

Français PC

$0 \leq N < 4$	2	0,5%
$4 \leq N < 8$	53	12,3%
$8 \leq N < 12$	164	38,1%
$12 \leq N < 16$	173	40,2%
$16 \leq N \leq 20$	38	8,8%
Total	430	100,0%
Note moyenne : 11,25		
Écart-type : 3,24		

Français MP+PC

$0 \leq N < 4$	5	0,7%
$4 \leq N < 8$	100	13,18%
$8 \leq N < 12$	281	36,9%
$12 \leq N < 16$	284	37,3%
$16 \leq N \leq 20$	91	12,0%
Total	761	100,0%

Une des premières difficultés que rencontrent les candidats à l'épreuve orale de français des concours d'entrée aux grandes écoles scientifiques tient à la diversité des exercices qui leur sont proposés. Une fois de plus, il nous faut donc commencer par rappeler ce qu'est l'interrogation propre au concours d'entrée de l'Ecole Polytechnique. Il n'est pas normal, alors que les rapports l'indiquent d'année en année et que les instructions distribuées aux candidats admissibles le soulignent également, qu'un nombre non négligeable de ceux-ci paraissent encore ignorer ou négliger ces exigences élémentaires.

Confronté à un texte d'étendue moyenne (800 à 1000 mots environ – des variations peuvent intervenir selon la forme ou la difficulté du texte) qui porte sur des sujets de réflexion très variés (histoire, politique, esthétique, société, techniques, culture, éducation...), le candidat doit d'abord, après 30 minutes de préparation, présenter sous forme orale un résumé (de 2 minutes environ), puis développer un exposé sur une question importante du texte (12 minutes environ), exposé à l'issue duquel un bref entretien sera enfin, sur le temps restant, engagé avec l'examineur.

Le rapport de cette année reprendra traditionnellement ces trois étapes.

## Un résumé

La première partie de l'épreuve consiste donc en un résumé clair, articulé et concis. Aucune limite de mots n'est évidemment imposée pour ce travail strictement oral mais il va de soi qu'un exercice dont la présentation égalerait ou excèderait le temps requis par la lecture du texte lui-même n'aurait aucun sens. C'est la raison pour laquelle le jury fixe une durée approximative de 2 minutes pour cette partie de l'épreuve : il est par conséquent tout à fait inutile de perdre du temps en considérations préalables sur l'auteur, la date de publication, le contexte historique – ces éléments seront bien plus à leur place dans la présentation de la deuxième partie de l'interrogation (l'exposé oral) ; il n'est même pas nécessaire de rappeler le nom de l'auteur et le titre du texte – le jury a le même texte que le candidat sous les yeux !

Un résumé n'est ni une analyse, ni une note de synthèse : il adopte intégralement le système énonciatif du texte et, autant que possible, en garde les modalités et les tonalités. Faut-il le rappeler ? Toutes les formules du type « l'auteur dit que », « il montre que », « dans ce texte » sont à proscrire dans cet exercice ! Le candidat prend en charge le propos du texte comme si c'était le sien. Il arrive parfois que le texte soit ironique ou polémique : autant que possible, il faut donc repérer et conserver ces marques qui définissent le sens même du texte – en tout état de cause, il ne faut pas résumer au premier degré, comme l'expression directe de la pensée de l'auteur, des passages qui doivent de toute évidence être pris au second degré ! Les erreurs sur les textes de ce type sont très fréquentes et montrent la difficulté qu'ont encore de nombreux candidats à saisir l'intention directrice d'un texte, à percevoir les décalages éventuels entre énoncé et énonciation.

Le jury attend ensuite que le résumé fasse apparaître la cohérence et la logique d'un propos. Il ne faut pas se contenter d'un approximatif raccourci phrase après phrase ou paragraphe après paragraphe ; les relations logiques doivent être mises en évidence, non seulement celles qui expriment la cause, la conséquence ou la finalité, mais aussi celles qui, parfois moins visibles, posent des hypothèses, introduisent des pétitions de principe, admettent des concessions ou des restrictions. Les enchaînements d'un texte ne peuvent donc être rendus par une cascade de « donc », lesquels ne valent pas mieux, de ce point de vue, que l'accumulation des « alors » ou des « ensuite » dont certains candidats semblent encore se satisfaire. Un mot enfin sur les exemples que l'on peut rencontrer dans les textes : si leur valeur est purement illustrative, il est inutile de les reprendre ; en revanche, lorsqu'ils fournissent les bases et les appuis essentiels de la réflexion, ils doivent être pris en charge par le résumé. Les membres du jury sont aussi attentifs à cet aspect essentiel de toute maîtrise argumentative. Un entraînement régulier à l'exercice doit permettre à tout candidat de parvenir à un très bon résultat.

Si l'esprit de rigueur est fondamental, on n'oubliera pas non plus que le résumé permet aussi de révéler un véritable esprit de finesse : soit la capacité à reformuler, à trouver des synonymes, des expressions synthétiques originales, à respecter les nuances entre les

notions et les concepts (faut-il rappeler que c'est l'une des visées de l'enseignement philosophique en classe de terminale?). Comme chaque année, le jury a pu apprécier chez les meilleurs candidats un vrai talent dans cette réinvention verbale. Mais les bonheurs d'expression de quelques-uns, réussites que le jury a plaisir à saluer, ne peuvent dissiper l'inquiétude que font naître par ailleurs beaucoup trop de performances médiocres : impropriétés multiples, barbarismes, ignorances graves dans le lexique, conjugaison précaire et syntaxe hésitante, prononciation défaillante (l'apocope systématique engendre des discours qui se transforment en véritable bouillie verbale). Les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve de français, du résumé à l'entretien, doit montrer une aptitude à l'expression claire et précise de la pensée, et que la maîtrise de la langue dans toutes ses dimensions y est cruciale. Il est très préoccupant pour le jury de constater qu'un nombre important de candidats admissibles à l'oral de l'École Polytechnique n'ont qu'une maîtrise très relative et approximative de leur langue.

### **Un exposé oral**

Cette partie de l'épreuve est certainement la plus délicate dans la mesure où le temps de préparation imparti aux candidats (30 minutes) ne leur permet pas d'arriver avec une présentation totalement achevée : une part d'improvisation orale entre en jeu, et le jury en accepte les risques et les approximations. Le candidat peut très bien se reprendre, revenir sur une formulation, s'arrêter un instant pour réfléchir à ce qu'il va dire – ces incidents font partie de l'exercice et l'on ne doit pas s'inquiéter de telles interruptions ou hésitations. S'il convient bien sûr d'éviter que l'exercice ne se transforme en une suite interminable de blancs ou en une série d'infinies rétractations, les candidats doivent savoir que le jury les écoute avec bienveillance et qu'il ne se formalise en rien de menus courts-circuits !

Pour le reste, l'épreuve, qui s'apparente à une petite dissertation orale, relève intégralement des exigences propres à ce type d'exercice : l'objet d'abord de l'exposé doit être pris dans le texte et correspondre à l'idée centrale de ce dernier ou à l'un de ses propos importants. Le candidat ne doit donc pas développer un exposé sans rapport avec le texte ou sans autre rapport que le prétexte d'un mot ou d'une formule isolée (le jury est très vigilant sur cette question). Il est entièrement libre, par ailleurs, dans le cadre que lui offre le texte support, de définir l'objet exact de sa réflexion. Celui-ci doit être clairement formulé : on évitera par conséquent de multiplier dès le départ les pistes de réflexion, ce qui est souvent source de confusion ! Inutile enfin d'annoncer trois parties si l'exposé n'en comporte qu'une ! La rapidité de la préparation ne permet pas toujours d'éviter une présentation un peu schématique de la pensée, on se gardera cependant des exposés trop sommairement antithétiques qui conduisent les candidats à développer successivement deux propos totalement contradictoires. Beaucoup d'exercices n'ont pas su cette année éviter ce défaut que la synthèse finale (lorsqu'il y en avait une !) ou la conclusion ne sont presque jamais parvenues, et pour cause, à effacer.

L'exposé oral suppose par ailleurs l'effort d'une véritable argumentation. On ne peut ici que répéter, à la suite des rapports antérieurs, que le témoignage intime ne constitue pas en soi un argument et que les goûts et préférences du candidat, s'ils peuvent nourrir

de façon heureuse la réflexion, ne dispensent nullement de l'effort de penser autrement et parfois même contre soi-même. Le jury attend surtout du candidat qu'il sache mobiliser des exemples variés, propres à justifier ses assertions : trop souvent, l'exposé prend un tour arbitraire et général. Qu'il soit entendu enfin que le jury accepte toutes les propositions que le candidat lui présente, à condition qu'elles soient argumentées et que le candidat accepte, le cas échéant, de les discuter.

## Un entretien

A la suite du résumé et de l'exposé, le jury engage un bref dialogue avec le candidat. Les objectifs de cet entretien peuvent être multiples : inviter à préciser ou à approfondir une idée formulée dans l'exposé, tester une capacité à argumenter et à soutenir une discussion, vérifier la compréhension de telle ou telle partie du texte, éventuellement escamotée ou approximativement reformulée dans le cadre premier du résumé ; mesurer aussi la capacité du candidat à mobiliser la culture qu'on est en droit d'attendre d'un bachelier du second degré et d'un jeune citoyen français.

Il convient à ce propos de rassurer tout en précisant une nouvelle fois les attentes réelles du jury. L'épreuve n'est pas un questionnaire de culture générale et elle ne risque de paraître telle que dans le cas où le candidat par la faiblesse de son exposé, son refus de jouer le jeu de l'entretien, ne laisse d'autre issue à l'examineur que de revenir pas à pas sur le texte, ses formules et ses références éventuelles. Dans l'entretien, c'est d'abord l'aptitude à entrer dans le dialogue que propose l'examineur qui compte. Cette année encore, la capacité à reprendre sans palinodie ni obstination un exposé, à trouver des exemples nouveaux, à préciser la signification et la portée de ceux que le texte mobilisait a été très appréciée et a permis l'attribution des meilleures notes.

Il n'en reste pas moins qu'un minimum de connaissances générales peuvent être attendues : que penser par exemple d'un candidat incapable de décrire même partiellement ou sommairement les principales institutions européennes, ignorant les Etats qui composent l'Europe, posant sans sourciller que les députés européens sont nommés (sic !) par le président de la République ? Des erreurs historiques majeures restent monnaie courante, non seulement sur les périodes plus anciennes, mais sur des époques récentes, celles sur lesquelles porte le programme des classes du secondaire. Certes, les examinateurs savent très bien que l'on ne peut pas attendre une connaissance historique précise, et ils ne l'attendent pas. Mais quel embarras est le leur quand Waterloo n'éveille rien dans l'esprit du candidat, quand le XIXe siècle est réduit à un seul régime (l'Empire !), quand le nom de Dreyfus paraît totalement inconnu ! Comment accepter que l'on fasse s'achever la guerre d'Algérie dans les années 80, mourir le général de Gaulle au seuil des années 90, que l'on explique que Pétain a été d'abord président de la République et allié du général de Gaulle avant de confisquer le pouvoir par ambition personnelle ?

Si nous rappelons ici quelques-unes des énormités que nous avons entendues, ce n'est pas pour sacrifier au rituel du sottisier, mais pour que mesure soit prise du manque de repères fondamentaux qui conduit, dans l'exposé puis dans l'entretien, un nombre

important de candidats à la catastrophe. Il faut le reconnaître, les années 1950-1990 ne sont souvent pas mieux connues que les années 1850-1890 ! Et ce que le jury doit constater dans le domaine de l'histoire politique, de l'histoire des idées se retrouve, peut-être plus gravement encore, dans les textes qui portent sur les matières littéraires et esthétiques : là encore, le jury n'attend pas des connaissances précises et techniques, mais comment expliquer que des candidats, confrontés aux noms de Balzac ou de Flaubert, de Bach ou de Beethoven, de Vermeer ou de Manet, se contentent de déclarer de façon sommaire et définitive « j'en ai entendu parler, mais je ne connais pas » ? Le jury sait parfaitement les contraintes qui sont celles de la préparation au concours de l'Ecole Polytechnique, mais celles-ci ne peuvent excuser une ignorance totale, surtout satisfaite, de l'histoire et de la vie politique, de l'histoire des idées, de la culture d'une façon générale. De façon inattendue, même l'histoire des sciences et des techniques est mise à mal. Comment comprendre qu'un futur polytechnicien ne parvienne pas à définir le terme « géocentrisme », prête à Pasteur la découverte de la pénicilline, ignore la définition d'un méridien ou, cas extrême, ne parvienne pas à concevoir dans quel autre domaine que celui des lettres Pascal a bien pu s'illustrer !

Répetons donc encore que, du point de vue de la culture que le candidat doit pouvoir mobiliser, les connaissances ne sont que celles que l'on peut attendre d'un bachelier du secondaire et d'un jeune citoyen français, mais qu'elles sont indispensables.

Le bilan que les examinateurs de français peuvent faire de cette session 2006 est finalement très mitigé. Certes, ils continuent d'entendre avec plaisir et même avec gratitude et admiration un petit nombre de remarquables candidats, mais ils ne peuvent non plus dissimuler leur inquiétude devant les insuffisances croissantes que de trop nombreuses interrogations laissent apparaître non seulement du point de vue de la langue et de la rigueur argumentative, mais aussi de la culture personnelle et même de la curiosité d'esprit.